

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DU DOIGT
Réunion du Jeudi 21 Janvier 2021, 20h30 à la salle Kasino

Présents : Maryse TOCQUER, Isabelle BIDEAU, Virginie JUBEAU, Julie HOFER, Monique NEDELLEC, Michel CLEACH, Yves-Marie DAYOT, Romain GLÉLAN, Jérôme L'HELGOUALC'H, Stéphane REMEUR, Clément REUNGOAT, Denis SEITÉ, Laurent THOMAS, Emmanuel TOCQUER

Absents / Excusés : Anne-Flore CZERWINSKI

Secrétaire de séance : Romain GLÉLAN

Présents : 14 **Votants** : 14 **Procurations** : 0

Date de convocation du conseil Municipal : 15.01.2021

Le quorum étant atteint, Maryse TOCQUER ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 19 novembre 2020
- Convention Eaux Pluviales avec Morlaix Communauté
- Point sur les projets communaux
- Exonération du loyer commerce « Le P'tit St Jean »
- Demande de M. et Mme Burge : agrandissement de leur jardin
- Questions et informations diverses

1) Approbation du PV/compte rendu du conseil municipal du 19 novembre 2020

Aucune remarque, le compte-rendu est approuvé à l'**unanimité**.

2) Convention Eaux Pluviales avec Morlaix Communauté

Depuis 2017, Morlaix Communauté exerce les compétences Eau et Assainissement des eaux usées. Ainsi, conformément aux lois NOTRe et Ferrand, la « gestion des eaux pluviales urbaines » a été transférée à Morlaix Communauté depuis le 1^{er} janvier 2020.

La communauté assure les travaux d'investissement et leur coût. Mais pour une bonne organisation des services, Morlaix Communauté souhaite confier l'entretien des ouvrages d'eaux pluviales, par le biais d'une convention de gestion qui acte les modalités techniques et financières de la prestation.

Le coût annuel de la prestation d'entretien pris en charge par Morlaix Communauté est estimé à 9 767€ HT en 2020 et sera revu en cas de reconduction.

Le conseil est invité à voter la signature ou non de cette convention.

Vote : approuvé à l'**unanimité**.

3) Point sur les projets communaux (information)

- Aménagement du terrain – route de Morlaix

Rencontre avec AT Ouest et l'architecte Amélie Quoniam ; proposition d'aménagement faite.

Le terrain est classé en priorité 2 dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, c'est une contrainte pour la réalisation du projet. Après discussion avec le service urbanisme de Morlaix Communauté, il passera en priorité 1 dans 18 mois.

- Aire de camping-cars

Prise de contact avec le Syndicat de Voirie qui est intéressé par le projet.

- Parcours d'interprétation / Circuit découverte

Avancement des textes et des panneaux avec l'entreprise Norwest Design. Souhait de plusieurs conseillers de mieux intégrer les panneaux existants. La traduction des textes en breton est à faire prochainement.

- Fontaine et oratoire de l'enclos paroissial

4) Exonération du loyer commerce « Le P'tit St Jean »

Proposition d'exonérer le loyer du commerce « Le P'tit St Jean » pour les mois de janvier et de février 2021, soit 740.02€, en raison de la perte d'activité causée par la crise sanitaire.

Vote : approuvé à l'**unanimité**.

5) Demande de M. et Mme Burge : agrandissement de leur jardin

M. et Mme Burge habitant impasse de la Gare, demandent à la mairie de leur vendre 49 m² de terrain afin d'agrandir leur jardin.

Mme le Maire propose de vendre ce terrain à 10.80€/m².

Vote : 13 voix pour
1 voix contre
0 Abstention

6) Questions et informations diverses

- Restaurant du bourg

Travaux de restauration en cours.

- Application Gwig

Application pour l'achat de produits de commerçants locaux ainsi que l'accès aux activités et services des associations. Cherche à s'installer sur la commune.

- Hameaux légers

Mme le Maire a rencontré cette entreprise intéressée par notre camping pour l'installation de ces habitats légers. La municipalité décide de conserver la gestion du camping.

- Question d'éteindre l'éclairage public plus tôt
- Discussion sur le devenir de l'association « La Maison des Peintres »

Prochain conseil : **Le jeudi 18 février à 20h30**